

## Discours de Monsieur François Gillet, Parti Démocrate-chrétien

Bonjour à tous,

Contrairement à ce que vient de dire le représentant du Parti radical, je peux vous assurer qu'il y aura une place pour la culture dans le programme des Démocrates chrétiens.

Pour nous, la culture est essentielle à Genève. Elle a une fonction importante dans le domaine socio-éducatif, dans le domaine de l'intégration et même dans le domaine économique. On l'oublie souvent, de nombreux emplois sont créés dans notre canton grâce aux réalisations culturelles ; les petites et moyennes entreprises bénéficient tout particulièrement des retombées de ce riche terreau culturel genevois. N'oublions pas non plus les débouchés importants que les acteurs culturels offrent à tous ces jeunes que nous incitons à suivre les filières artistiques de nos écoles. C'est important de le rappeler !

Nous serons certainement d'accord avec d'autres intervenants sur un point : il paraît évident que le canton doit prendre une place plus importante dans la politique culturelle à Genève ; y compris sur le plan financier. L'Etat a clairement un rôle à jouer sur le plan de la gouvernance culturelle et il devrait notamment assurer une meilleure cohérence des politiques culturelles dans le canton.

Certains ont évoqué la nécessité d'un article constitutionnel dans ce sens. Nous n'y sommes pas forcément opposés. Mais surtout, nous pensons qu'il est important de revoir la loi et, auparavant, de fixer le cadre général dans lequel elle doit s'inscrire. Concrètement, nous proposons l'élaboration d'un concept cantonal de la culture qui puisse être rediscuté périodiquement. Cela a été rappelé tout à l'heure, la culture est un monde en perpétuelle évolution et nous considérons qu'il est important de pouvoir intégrer à la réflexion tous les acteurs concernés : les acteurs culturels – dans le cadre d'un « conseil de la culture » - mais aussi les collectivités publiques actives dans ce domaine. Il est en effet important de pouvoir rediscuter périodiquement - nous pourrions imaginer tous les cinq ans - du cadre, des priorités, des objectifs que Genève entend se fixer en matière de politique culturelle. Selon nous, c'est à partir d'un tel concept cantonal que la loi devrait être périodiquement réactualisée et que le règlement pourrait être ensuite édicté.

Les communes, évidemment, ont leur rôle à jouer. Il ne s'agit pas d'enlever à la Ville de Genève, son rôle historique de soutien à la culture, il est important qu'elle puisse poursuivre son engagement dans ce sens. Il faut aussi se rappeler, et Monsieur dal Busco en parlera tout à l'heure, qu'il n'y a pas que la Ville de Genève qui soit active dans ce domaine. De plus en plus de communes sont soucieuses de développer une politique culturelle à l'échelle de leur territoire. Il s'agit par contre de mieux coordonner les efforts des communes, dans le sens d'une meilleure complémentarité.

Nous pensons que, par leur fonction de proximité, les communes ont un rôle essentiel à jouer dans le domaine du soutien à la création indépendante, dans la recherche de lieux de création et, d'une façon générale, sur le plan de la culture non institutionnelle. Pour que les communes puissent jouer pleinement ce rôle, il faudrait toutefois que certains acteurs culturels soient prêts à décentraliser leurs activités, à migrer vers les communes suburbaines ; évidemment sur des axes de communication qui sont appelés à se développer, grâce au tram et au CEVA, du moins nous l'espérons !

A l'inverse, le canton devrait concentrer son action sur la formation et le soutien aux grandes institutions, à caractère régional. Il est vrai que le rayonnement de Genève dépend aussi beaucoup de

grandes institutions culturelles, telles que le Grand Théâtre ou l'OSR, il est donc logique que le canton prenne une part prépondérante dans le financement et la gouvernance de ces institutions phares.

Concernant les finances, qui sont évidemment le « nerf de la guerre », je rappellerais quand même que le professeur Varone a mis en évidence, lors du précédent Forum, que Genève était relativement bien loti sur le plan des moyens financiers dévolus à la culture et qu'il s'agirait surtout de veiller à une meilleure répartition des ressources.

Cela dit, si nous trouvons le moyen d'élargir ce « gâteau », tant mieux ! Et je sais, pour avoir participé aux discussions à ce sujet, qu'il y a des propositions intéressantes sur de nouvelles pistes de financement. Ces pistes doivent être explorées et elles le seront, j'imagine, dans le cadre des commissions municipales ou du Grand Conseil concernées. Nous devons effectivement étudier de nouvelles possibilités de financement.

Les Démocrates chrétiens sont ouverts à ces évolutions et nous sommes déterminés à participer activement à la réflexion ; que ce soit au Grand Conseil ou que ce soit dans les communes où nos magistrats PDC sont, comme vous le savez, très actifs.

Nous sommes prêts à partir vers la concrétisation de cet énorme travail, accompli dans le cadre du RAAC. Enorme travail que je tiens, pour terminer, à saluer. Ce fut effectivement un travail de longue haleine, qui a permis aux acteurs culturels mais aussi à nous, les politiques, de plonger un peu plus concrètement dans vos réalités, de pouvoir échanger avec vous. C'était important que cela puisse se faire à ce moment charnière !

J'ai personnellement eu énormément de plaisir et d'intérêt à collaborer à cette réflexion et je peux vous assurer que le PDC sera un acteur important dans le domaine de la culture, ces prochaines années.